

# CQPM • Coordonnateur Lean et amélioration continue



Préparer - Organiser

- Méthodes - industrialisation

## MISSION(S) VISÉE(S) PAR LA QUALIFICATION

Le coordonnateur Lean et amélioration continue intervient dans le cadre de l'amélioration des performances destinée à tous types d'entreprises de la PME à la multinationale, tant au niveau du service que de la production. Le Lean permet de pérenniser l'activité des entreprises, de contribuer à améliorer les conditions de travail et permet de préserver les emplois. Le travail du coordonnateur est centré sur l'amélioration continue de la performance des processus de fabrication en agissant sur la chasse aux gaspillages générés par les tâches ou activités à non-valeur ajoutées, sur les irrégularités de fabrications ou de travail dues à des attentes non prévues et également les surproductions ou suractivité générant des stocks ou de fatigue. Il applique une observation globale des chaînes de valeur pour identifier les sources de gaspillage et de création de valeur, analyse des indicateurs technico-économiques de performances de l'entreprise afin d'élaborer un plan d'actions permettant de décliner la démarche ; Il assure le pilotage des groupes d'amélioration continue ainsi que le déploiement des bonnes pratiques de travail Lean et enfin la formalisation et le suivi permanent des actions engagées.

## ACTIVITÉS

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :



- Le diagnostic et la préconisation de la performance des processus

Cette activité a pour finalité de mettre en évidence les gaspillages, pertes de productivité, irritants ou dérives (stocks, temps d'attente, non qualité, ...) liés à un processus de fabrication ou de service (Bureau d'étude, service achats) pour les supprimer et rendre le processus plus performant. Pour cela le coordonnateur Lean et amélioration continue diagnostique la chaîne de valeur en s'appuyant sur des observations réalisées sur le terrain, traduites sous forme de représentation graphiques. Cela lui permettant : • De constater les Non-valeur ajoutées (ou gaspillages ou irritants) en recueillant des données pour quantifier les observations (par exemple : relevés de quantité de stocks, de temps d'arrêt, de non-qualité). • De mettre en évidence les éléments concourant à la performance ou valeur ajoutées (opération de transformation vendue au client final) ou d'identifier des gisements de progrès. De formuler des axes de progrès (ou cibles d'améliorations) prioritaires (par exemple : lié à un produit, lié à un secteur, ...) en tenant compte des enjeux et capacités de l'entreprise, de la situation initiale, des contraintes. De proposer les leviers ou actions d'amélioration réalistes, choisis en cohérence avec la culture et le contexte de l'entreprise et les axes de progrès prioritaires.

- L'accompagnement des équipes et la coordination de l'amélioration continue

Cette activité a pour finalité l'élaboration et à la mise en place des projets d'amélioration continue dans le but d'assurer la performance optimale de l'entreprise. Cela consiste à partir de plans d'actions établis : • de réunir les équipes en charge de ces plans d'actions et de mettre en place des séances de travail : • De les accompagner aux méthodes et outils de l'amélioration continue, • De coordonner les équipes et les plans d'actions autour des objectifs, du planning établi, • De suivre l'état d'avancement, de traiter les difficultés ou écarts remontés par les équipes en identifiant avec elles les solutions correctives ou contre mesure à apporter

- Le déploiement de la performance des processus

Cette activité a pour finalité dans le cadre du pilotage à réaliser sur la base d'un plan d'actions à mener, et d'objectifs à atteindre de définir des indicateurs assimilables par tous qui mettent en évidence de manière visuelle les évolutions et les écarts tout au long de la démarche de déploiement. Lorsque les indicateurs montrent des dérives liées à des problèmes, le coordonnateur en concertation avec le personnel de production définit des actions correctives agissant sur la cause racine sans dégrader d'autres éléments de la chaîne de valeur. Ces actions sont généralement définies en groupe, elles sont faciles à mettre en œuvre. Lorsque ces actions montrent des résultats qui traduisent de leur efficacité et peuvent être généralisables à d'autres secteurs, produits ou processus, le coordonnateur en propose le déploiement.

## COMPÉTENCES

- 1- Diagnostiquer la performance d'un processus de délivrance produit ou de service
- 2- Définir les axes de progrès prioritaires concourant aux objectifs de la démarche Lean
- 3- Proposer les leviers ou actions d'amélioration les plus pertinents
- 4- Préparer les équipes aux méthodes et outils d'amélioration Lean
- 5- Piloter les actions d'amélioration de la performance des processus
- 6- Mesurer la performance des processus
- 7- Détecter et mettre en œuvre des actions correctives
- 8- Standardiser les bonnes pratiques
- 9- Valoriser les résultats obtenus et les actions mises en œuvre



### > Les interlocuteurs

- L'UIMM territoriale la plus proche
- Représentant des salariés
- Directement en entreprise
- Conseiller d'orientation
- Conseiller en évolution professionnelle : Pôle emploi, APEC...

### > Identification

**Catégorie :** C\*

**N° Cert. :** MQ 2008 0272

**État :** Active

**RNCP :** RNCP

### > Dispositif d'accès

#### Qui peut accéder à la certification ?

- Jeunes et adultes
- Salarié(e)s
- Intérimaires
- Demandeurs d'emploi

#### Comment accéder à la certification ?

##### Par la formation

- CPF
- Contrat d'apprentissage (si mobilisation du CPF)
- Contrat de professionnalisation
- Plan de développement des compétences
- CPF transition Prof.
- POE (Individuelle/collective)

##### Par la Validation des Acquis de l'Expérience

- Période de Professionnalisation
- Plan de formation
- CPF
- Congé VAE